DocuSign Envelope ID: 589F23C2-2A4B-4B3D-87BD-5044956F3209

Avis de convocation

La Société **Air Liquide Côte d'Ivoire**, société anonyme au capital de 873.400.000 FCFA, ayant son siège social Z.I., Rue Sylvestre L 14, 01 BP 1753 ABIDJAN (République de COTE D'IVOIRE), et enregistrée au registre du commerce et du crédit mobilier d'Abidjan sous le numéro CI-ABJ-1962-B-769, a l'honneur de convier ses actionnaires à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le **27 Juin 2023** à 09h00 **à la SALLE DE CONFÉRENCE DE LA CRRAE-UMOA**, à Abidjan (République du Côte d'Ivoire) en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A titre extraordinaire :

- Constatation d'une erreur matérielle dans les statuts de la Société et modification corrélative des statuts (Article 2)

À titre ordinaire :

- Présentation du rapport établi par le conseil d'administration,
- Lecture du rapport du commissaire aux comptes et conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme du Traité OHADA relatif aux sociétés commerciales et aux groupes d'intérêt économique,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus aux administrateurs et au directeur général,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes,
- Ratification de la cooptation d'un administrateur,
- Renouvellement du mandat de deux (2) administrateurs,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Tout actionnaire peut se faire représenter par un mandataire de son choix. Les formulaires de pouvoir sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de AIR LIQUIDE COTE D'IVOIRE.

Les formulaires de pouvoir ainsi que les documents afférents à cette Assemblée Générale Mixte sont tenus à la disposition des Actionnaires à la **SOCIETE GENERALE CAPITAL SECURITIES, Immeuble Ivoire Trade Center, Tour A, 2e Étage 01 BP 1355 Abidjan 01** et au Siège social de AIR LIQUIDE CÔTE D'IVOIRE sis à **Zone Industrielle Vridi, Rue Sylvestre L 14,** 01 BP 1753 ABIDJAN (République de Côte d'Ivoire), durant les quinze (15) jours précédant la tenue de l'Assemblée soit du 12 juin au 26 juin 2023.

NB : Tout actionnaire doit s'assurer qu'il est bien inscrit sur la liste des actionnaires avant de se présenter à l'Assemblée Générale.

Le présent communiqué tient lieu de convocation individuelle.

POUR AVIS DE CONVOCATION
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DocuSigned by:
Philippe Martinez
D9C16AF693B1422...